

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 24 septembre 2021

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI - La City – 2 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h23.

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, M. Michel JASSEY, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Françoise PRESSE, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

Etaient absents :

M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Loïc ALLAIN, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE

Secrétaire de séance :

Mme Anne BENEDETTO

Procurations de vote :

Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU, M. Christophe LIME à Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT

Attribution d'une subvention à l'Union des Commerçants de Besançon

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

Commission : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

| Inscription budgétaire | |
|---|---|
| BP 2021 et PPIF 2021-2025 « Promotion économie prospection » Fonctionnement | Montant du budget 2021 : 247 236 € Montant de l'opération : 11 000 € |

Résumé : en lien avec l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'Unesco, l'Union des Commerçants de Besançon propose de décorer, d'harmoniser les vitrines de ses adhérents pour renforcer la perception visuelle de l'évènement auprès des clients et d'organiser un jeu concours destiné à proposer un parcours clients visant à dynamiser et promouvoir le centre-ville de Besançon. Cette animation commerciale a débuté lors des 24 heures du temps et s'est déroulée pendant la période estivale. Pour ce faire un soutien à hauteur de 11 000€ est demandé. Il est proposé d'abonder le budget de l'UCB de cette somme.

I. Contexte

L'Union des Commerçants de Besançon (UCB) souhaite, organiser une animation commerciale durant la période estivale 2021, laquelle avait un double objectif :

- Promouvoir l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO des savoir-faire horlogers,
- Animer le centre-ville de Besançon.

Pour ce faire l'UCB a visé plusieurs cibles : les enfants, les habitants de Grands Besançon et les visiteurs.

Le dynamisme d'une ville se voit essentiellement par la diversité des enseignes et des commerces et l'originalité de leurs vitrines. Les commerces en sont en quelque sorte l'image de marque, l'identité visuelle d'un centre-ville. Les clients seront plus enclins à faire leurs achats dans un centre-ville qui leur paraît dynamique et de qualité.

C'est pourquoi l'UCB a souhaité sensibiliser et associer les commerçants à cette promotion à renommée internationale.

II. Le projet :

Il portait à la fois sur la mise en valeur des vitrines et l'organisation d'un parcours clients.

A/Valoriser et qualifier les vitrines.

La vitrine est en effet la première perception de la boutique pour le client. L'harmonisation des vitrines des commerces adhérents de l'UCB pour cet évènement a été fédératrice et permettra de renforcer la visibilité de cette inscription aux yeux des clients.

Il a été ainsi appliqué sur 200 d'entre elles un adhésif repositionnable aux couleurs de la charte graphique existante.

B/Impliquer les consommateurs à travers un jeu concours

Pour jouer, les clients ont effectué des achats chez les commerçants participants, identifiés par des éléments de communication : un drapeau sur la vitrine, une affiche, un chevalet, des flyers..

Il s'agissait d'un jeu avec obligation d'achat sans montant d'achat pré défini. Chaque ticket de caisse était un "ticket d'entrée" pour gagner du pouvoir d'achat et des cadeaux, ainsi, après avoir effectué un achat, le client pouvait scanner le QR code à disposition sur les différents éléments de communication. Ce QR code permettait d'accéder à une interface de jeu. Le client était invité à rentrer ses coordonnées pour pouvoir gratter un ticket de jeu virtuel. Il savait tout de suite si son ticket est gagnant ou perdant. Les lots étaient composés de belles pièces horlogères bisontines, de montres Aktéo, de chèques « Besançon Boosteur de commerce », de lots offerts par la Citadelle (Escape Game, activité "Soigneur d'un jour"...)

III. Le budget

Le budget de l'opération s'élève à 19000€.

| RECETTES TTC | | DEPENSES TTC | |
|---------------------------------|----------------|--|----------------|
| Participation UCB | 5000€ | O.Z Marketing (application jeu 2 mois) | 7620€ |
| Participation GBM | 11 000€ | Drapeaux, grippeurs, adhésifs, chevalets | 2672,40€ |
| Participation des commerçants ? | 3000€ | Montres Aktéo (x51) | 1468,80€ |
| | | Montres LIP | 3038,80€ |
| | | Lots majeurs | 4200€ |
| | | | |
| | | | |
| TOTAL | 19 000€ | TOTAL | 19 000€ |

La trésorerie de l'Union des Commerçants a été fortement fragilisée par la crise sanitaire, du fait de l'annulation d'une braderie et de la réalisation en mode dégradé des deux suivantes, amputant fortement son budget.

Cette trésorerie fragilisée ne lui permet pas d'équilibrer cette opération, c'est pourquoi, il est sollicité le soutien de la collectivité.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien à hauteur de 11 000€ à cette opération par GBM
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

CONVENTION

Grand Besançon Métropole /UCB

Animations en lien avec l'inscription des savoir-faire horlogers au patrimoine Unesco

Entre :

La Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, représentée par Madame Anne VIGNOT, Présidente, autorisée à signer la présente convention par décision du bureau du Conseil Communautaire du @@@@ 2021 ci-après dénommée « GBM »,

Et

L'Union des Commerçants de Besançon, sise 6 rue des Boucheries, 25000 Besançon, représentée par son Président en exercice, M. Serge COUESMES, autorisé à signer la présente convention par ses statuts, ci-après dénommée « l'UCB ».

PREAMBULE

Contexte

L'Union des Commerçants de Besançon (UCB) souhaite, organiser une animation commerciale durant la période estivale 2021, laquelle aurait un double objectif :

- Promouvoir l'inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO des savoir-faire horlogers,
- Animer le centre-ville de Besançon, cœur d'agglomération.

Pour ce faire l'UCB vise plusieurs cibles : les enfants, les habitants de Grands Besançon et les visiteurs.

Le dynamisme d'une ville se voit essentiellement par la diversité des enseignes et des commerces et l'originalité de leurs vitrines. Les commerces en sont en quelque sorte l'image de marque, l'identité visuelle d'un centre-ville. Les clients seront plus enclins à faire leurs achats dans un centre-ville qui leur paraît dynamique et de qualité.

C'est pourquoi l'UCB souhaite sensibiliser et associer les commerçants à cette promotion à renommée internationale.

Article 1^{er} : Objet

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de soutien de GBM à l'UCB pour la mise en œuvre de ce projet

Article 2 : Engagements de GBM

GBM s'engage à soutenir les animations de l'UCB moyennant une subvention de 11 000 euros TTC.

Article 3 : Engagements de l'UCB

L'UCB s'engage à mettre en place le projet d'animations qui porte à la fois sur la mise en valeur des vitrines et l'organisation d'un parcours clients.

La valorisation et qualification les vitrines.

La vitrine est en effet la première perception de la boutique pour le client. L'harmonisation des vitrines des commerces adhérents de l'UCB pour cet événement sera fédératrice et permettra de renforcer la visibilité de cette inscription aux yeux des clients. Il sera ainsi appliqué sur 200 d'entre elles un adhésif repositionnable aux couleurs de la charte graphique existante.

Impliquer les consommateurs à travers un jeu concours

Pour jouer, les clients doivent effectuer des achats chez les commerçants participants, identifiés par des éléments de communication.

Chaque ticket de caisse est un "ticket d'entrée" pour gagner du pouvoir d'achat et des cadeaux. Les lots seront composés de belles pièces horlogères bisontines, de montres Aktéo, de chèques « Besançon Boosteur de commerce », de lots offerts par la Citadelle (Escape Game, activité "Soigneur d'un jour"...)

Le budget de l'opération s'élève à 19000€ sur lesquels une aide de 11000€ de la Collectivité est sollicitée.

Article 4 : Conditions financières

La subvention de 11 000 euros sera versée sur appel de fonds de l'UCB.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter de sa signature jusqu'au 1^{er} octobre 2021.

Article 11 : Précarité

La présente convention est révocable à tout moment par GBM pour des motifs d'intérêt général, ou de sécurité.

Article 12 : Modification

La présente convention pourra être modifiée par le biais d'un avenant approuvé dans les mêmes termes par les deux parties.

Article 13 : Résiliation

Cette convention peut être résiliée de plein droit par GBM ou l'UCB à tout moment moyennant un préavis d'un mois par lettre recommandée de l'une ou l'autre des parties sans que cela puisse donner lieu à des indemnités.

Article 14 : Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention pour lequel aucune solution amiable n'aura pu être trouvée, sera porté devant la juridiction compétente.

Fait à Besançon le en 2 exemplaires

Serge COUESMES

Anne VIGNOT

Président de l'Union de l'UCB

Présidente de Grand Besançon Métropole
Maire de la Ville de Besançon